



## **Règlement Istery-Bask Gourette organisée par l'association Arch-event**

**Samedi 21 janvier 2017 à Gourette – Les Eaux Bonnes (64)**

### *Présentation :*

Tout participant prenant part à l'Istery Bask Gourette est censé en connaître le présent règlement.

Il s'engage à respecter sans réserve toutes ses dispositions.

L'Istery Bask Gourette est une épreuve pédestre comportant des obstacles naturels et artificiels à franchir.

**Le parcours proposé mesure environ 6 Km, correspond à un effort compris entre 1h et 2h environ et comportera des obstacles naturels ou artificiels qui n'obligent pas de s'équiper d'équipements de protection individuelle spécifiques.**

L'Istery Bask Gourette n'est pas **une course** ou compétition chronométrée et ne fera l'objet d'aucun classement ni remise de prix officielle.

Attention : le parcours s'effectue sur le domaine skiable de Gourette, chaque participant s'engage à respecter les règles du domaine skiable.

Chaque inscrit est un concurrent et admet que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu'il ne doit pas s'inscrire si il n'est pas correctement entraîné et apte médicalement.

**Pour 2017, les inscriptions sont limitées à 400 participants et la date limite d'inscription est le 20 janvier 2017 sur [www.istry.com](http://www.istry.com).**

**Les inscriptions sur place seront possibles le 21 janvier 2017 dans la limite des places disponibles et à un tarif spécifique.**

Les parcours sont ouverts à toute personne inscrite à partir de 16 ans présentant un certificat médical valable.

Le ravitaillement liquide et solide est autorisé sur le parcours, en plus des stands de ravitaillement officiels mis en place par l'organisation. Les ravitaillements sont prévus uniquement pour les concurrents faisant la course du jour.

Heure de départ : 17h30. Départ et arrivée : domaine skiable de Gourette.

Remise des dossards :

Samedi 21 janvier 2017:

- **A partir de 13h à l'Office de Tourisme de Gourette:**  
Remise des dossards (pensez à votre certificat médical)  
Une personne peut récupérer les dossards d'autres participants en amenant leur N° d'inscription ET leur certificat médical
- Les inscriptions sur place seront possibles dans la limite des places disponibles et à un tarif spécifique
- **A 17h15 :** Briefing général et échauffement pour la course au Cairn en haut du télécabine de Bezou.
- 
- Un tirage au sort de lot offert par des partenaires sera effectué à l'issue de l'évènement.

Inscriptions sur [www.istry.com](http://www.istry.com)

### Engagement de chaque concurrent 'Istery-K'

En acceptant ces conditions d'inscription, j'assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve.

J'assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents seuls ou avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière. (Liste non-exhaustive)

Je, en mon nom et en celui de mes héritiers et exécutants, reconnais par le présent acte décharger les sponsors et organisateurs de l'épreuve, l'Istery Bask et l'association Arch-evenT (et ses représentants) ainsi que toute autre personne associée à l'événement de toutes responsabilités, dommages et intérêts que je pourrais avoir à l'encontre de ces derniers eu égard à ma participation à cette épreuve.

J'ai pris connaissance qu'une partie du parcours sera constituée de passages type « trail urbain » et d'obstacles artificiels, qu'une partie du parcours nécessite le passage d'obstacles dont la hauteur sans palier peut atteindre 2 mètres.

J'ai pris connaissance qu'une partie du parcours empruntant des voies ouvertes à la circulation, je dois respecter les règles du code de la route en tant que piéton.

Je reconnais que cette décharge concerne tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence, entre le participant et les parties sus nommées.

Je reconnais que la charge d'inscription n'est ni remboursable, ni réutilisable, sauf conditions listées dans le présent règlement (paragraphe : Inscription/annulation – Modification/transfert d'inscription).

Je m'engage à présenter et remettre un certificat médical identique à celui disponible sur [www.istery.com](http://www.istery.com) et datant de moins de 1 an.

### Image :

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute vidéo, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve, concernant l'épreuve dans le cadre de la promotion de celle-ci ou de la Ville des Eaux Bonnes – Gourette.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'Epreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, y compris à titre commercial ou publicitaire et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **Sanction**

Tout concurrent surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre détritrus, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (aucune réclamation ne sera possible).

La disqualification et l'exclusion d'un concurrent est possible dans le cas où celui ci aurait un comportement dangereux ou anti-sportif..

### **Assurance et responsabilité**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables :

- en cas d'accident,
- de défaillance consécutive à un mauvais état de santé
- à une préparation insuffisante
- en cas de vol pendant la manifestation.

### **Assistance médicale**

Des secouristes se trouveront à l'arrivée et pourront porter assistance à toute personne qui aurait un problème. Le service médical se réserve le droit d'obliger à un concurrent à abandonner s'il présentait des signes de fatigue ou des blessures.

Tout concurrent se doit de signaler un autre concurrent qui serait en difficulté au signaleur le plus proche.

### **Inscription / Annulation**

Etant donné que le nombre de places est limité, l'organisation se réserve le droit de fermer les inscriptions avant la date limite si la limite du nombre d'inscrits est atteinte.

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours sans remboursement de tout ou partie des frais d'inscriptions.

Annulation possible jusqu'au 13 janvier 2017 23h59 : par simple information par email à **contact@istery.com**, le remboursement des frais d'inscription est de 75 % des frais individuels versés.

Après le 13 janvier, pas d'annulation ni de remboursement possible.

### **Modification / Transfert d'inscription**

Le transfert d'une inscription d'un concurrent à un autre concurrent est impossible sans accord préalable de l'organisation demandée par email.

Si vous souhaitez apporter une modification à votre inscription, merci d'envoyer un email à cette adresse **contact@istery.com** en précisant la modification à effectuer.